



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48

Dimanche

2

Février

1958

Retenez bien cette date

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DU STALAG V B

à 10 heures précises

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)

Les camarades désireux de poser leurs candidatures au Comité sont priés de les adresser avant le 20 janvier 1958.

Vous trouverez en dernière page un pouvoir à découper et à nous retourner, rempli et signé, avant le 28-1-58, pour les camarades qui ne pourraient assister à la réunion.

Il est rappelé que chaque membre de l'Amicale doit, soit par sa présence, soit par son pouvoir, participer aux travaux de l'Assemblée générale.

ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 10 mars 1957

Rapport moral

Rapport financier

Nomination des Commissaires aux comptes

Renouvellement partiel du Bureau

Questions diverses

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une Assemblée générale extraordinaire sera convoquée, le même jour, immédiatement après l'Assemblée générale.

A 13 heures

DÉJEUNER AMICAL

(Prix du repas : 750 fr.)

Clôture des inscriptions, le 26 janvier 1958

suivi d'une

MATINÉE DANSANTE ET RÉCRÉATIVE

et

TIRAGE DE LA TOMBOLA

MESSAGE DU JOUR DE L'AN

Le Comité Directeur adresse à tous les amicalistes du V B et à leur famille ses meilleurs vœux de bonne année.

Il souhaite à tous une bonne santé et l'heureux accomplissement de leurs projets.

Il désire surtout que l'esprit amicaliste, qui anime avec tant de vigueur notre Association, soit de plus en plus solide et que l'année 1958 voit le nombre de nos adhérents atteindre un chiffre record.

N'oublions pas que notre Amicale attaque sa treizième

année d'existence. Si nous attachions au chiffre 13 le pouvoir bénéfique que certains veulent lui attribuer, nous dirions que l'année 1958 sera une grande année. Mais, pour nous qui sommes sur la brèche depuis que notre groupement existe, ce chiffre 13 n'a aucune influence. Et nous croyons fermement que l'existence de l'Amicale dépend surtout du dévouement de tous ses membres. Ce dévouement, vous l'avez tous montré lorsqu'à l'appel du Comité Directeur vous avez répondu favo-

ablement pour assurer le succès de la tombola 1958. Les derniers retardataires vont nous adresser le résultat de leur collecte et ainsi le cycle sera fermé. La tombola 1958 aura vécu.

Notre Caisse d'entraide ayant ainsi récupéré des forces vives pourra, pendant deux ans, tenir tête à la misère et continuer le bon combat.

Car vous sentez bien, chers amis, que votre Amicale n'est pas un groupement comme les autres.

Non seulement elle met à votre disposition un journal qui est le lien qui rassemble tous les anciens du Stalag, mais encore elle dispose d'un service de renseignements unique qui vous permet de constituer pour vos besoins personnels une documentation de très grande valeur.

Nous avons, pendant cinq années difficiles, formé une

Grande Communauté où nous mettions en commun nos misères et nos espoirs, nos vives et nos pensées. Cette Communauté, nous la continuons au sein de notre Amicale.

Nous avons ensemble subi les mêmes géoliers, enduré les mêmes souffrances, apprécié les mêmes amis, pleuré les mêmes morts.

C'est tout cela qui crée entre nous le ciment du souvenir.

Et c'est pourquoi notre Amicale n'est pas un groupement comme les autres. Et c'est pourquoi, au seuil de cet An nouveau, nous lançons ce message d'amitié.

Nous vous demandons d'être toujours fidèles à votre serment de prisonnier.

C'est la seule condition pour que Vive l'Amicale V B.

Le Comité Directeur.

sont rares, la vie épouvantable actuelle nous disperse et nous accapare tous de plus en plus.

« J'ai quelquefois des nouvelles d'un ancien du Kommando, qui est charcutier à Rosny-sous-Bois, c'est Roger Crétaigne; mais, des autres, rarement : Maireau, notre homme de confiance, qui était tailleur dans une petite fabrique située dans le patelin; Montagnon, le forgeron, qui, si je ne me trompe pas, doit être agent de ville, à l'heure actuelle, et a fait de l'occupation à sa libération; Rivez, dit « La Calabre », de Giromagny (Territoire de Belfort), qui était très connu au Stalag, à Villingen, pour ses séjours de « tire-au-flanc », à l'Hosto; Louis Meunier, du Creusot, coiffeur de son métier; Guétienne, dit « Gros Canard »; Bonifacci, de Nice, un as de la cordonnerie; et combien d'autres, enfin.

« J'ai passé à travers tout, j'ai ramené ma carcasse et, il y a quelques années, au cours d'une battue au sanglier, un imprudent chasseur m'a envoyé cinq mois à l'hôpital de Commercy, avec une fracture ouverte à la cuisse droite. Comme la vie est drôlement faite ! Mais il faut croire que les anciens P.G. ont la vie dure. Sans désespérer de se rencontrer un jour et en pensant aux copains, croyez tous à ma bonne amitié. »

Et voici une lettre qui montre dans toute sa simplicité ce qu'est l'esprit prisonnier. Elle émane de notre ami Auguste Audroin, à Canville-la-Rocque, par Saint-Sauveur-de-Pierrepont :

« Nous recevons souvent « Le Lien » que vous envoyez mensuellement. Je vois que vous n'avez pas perdu ma vieille adresse; maintenant, je n'y suis plus. En rentrant de captivité, je ne suis pas resté à Bretteville-sur-Ay. Je suis parti comme domestique, ce qui a été dur pour moi. Je me suis remarié et, pour le moment, j'ai quatre enfants. Je suis journalier dans la culture; mais la santé me fait défaut, comme à bien d'autres prisonniers. Je vais tâcher de vendre le carnet de billets que vous m'avez envoyé. Mon bon souvenir à tous. »

Mon cher Audroin, c'est avec des dévoués comme toi que l'on fait une Amicale. Nous espérons que ta santé va s'améliorer. Mais, voyez-vous, chers amis, combien sont-ils parmi les anciens prisonniers dont le cas est le même que celui que nous signalons ? Ils sont innombrables. C'est pourquoi nous répétons sans nous lasser : « Constituez notre fonds d'entraide pour lutter contre la misère envahissante, et, pour cela, restons unis. »

Notre ami Paul Lecacheux, 35, rue Maréchal - Gallieni, à Bléville (Seine-Maritime), envoie son amical souvenir à tous les anciens V B.

Notre ami Camille Charbonnet, 41, rue W.-Rousseau, à Lyon, un ancien du Waldho, regrette de ne pouvoir nous rencontrer plus souvent et adresse à ses anciens camarades de captivité son plus amical souvenir.

(Voir la suite page 4)

A CEUX DU WALDHO

Tous les anciens du Waldho, médecins, infirmiers et malades, se souviennent de l'ancien patron du Waldhotel, M. Wohlfarth.

Chaque jour, on le voyait passer dans la cour de l'hôpital, son chapeau à blaireau sur la tête et son petit panier de clés à la main. Quand il arrivait aux cuisines, ce n'était qu'un cri : « Chapeau ! ». Et notre père Wohlfarth, la face rubiconde, saluait à la ronde, tout heureux de sa notoriété.

Il dirigeait le magasin de matériel de l'hôpital où, avec mes amis Carlier, Clément, Galmiche et Ocquidant, j'avais l'honneur d'instrumenter. Je dis bien l'honneur car le travail au magasin était une « planque de première ».

Or nous avons eu, à l'Amicale, la grande surprise de recevoir le patron du Waldho. Profitant d'un voyage organisé, il est venu passer quelques jours dans la capitale. J'ai, quant à moi, passé avec lui

deux jours entiers. Nous avons parlé abondamment de la période 1940-1943. Je lui ai rappelé quelques épisodes fameux où il a eu à se débattre avec l'esprit inventif des prisonniers français et d'où il sortait toujours à son désavantage, malgré les apparences. Sans rancune, il riait de bon cœur au souvenir de ces algarades passées. D'apprendre que ses fameuses couvertures ont servi à confectionner de superbes costumes de théâtre ne lui a pas coupé l'appétit.

La défaite a épongé pas mal de déceptions. Et surtout le nettoyage par le vide que lui ont fait les Russes à la libération a calmé ses entreprises d'économie et d'expansion. Il n'a plus maintenant aucune responsabilité dans la gerance du Waldhotel; alors, il s'en fiche ! Il a tiré un trait sur la période sombre de 1945 et, comme nous, il n'a plus que les souvenirs pour lui remémorer la période de notre captivité. (Voir la suite page 4)

TOMBOLA 1958

Nous rappelons que, le tirage de la tombola ayant lieu le 2 février 1958, il est nécessaire que les camarades qui n'ont pas encore réglé leurs billets de tombola le fassent de toute urgence.

Il serait désagréable pour les possesseurs de billets gagnants de se voir privés des magnifiques lots offerts par l'Amicale, seuls les billets dont le montant aura été adressé à la caisse de l'Amicale participant au tirage.

RETARDATAIRES, DEPECHEZ-VOUS

TEXTES ET DOCUMENTS

L'UNION
DES AMICALES
DE CAMPS

Quelques chiffres

Il y a eu, le 2 décembre dernier, 105 ans qu'était tombé, sur une barricade, le député Baudin, après avoir lancé le cri fameux :

« Vous allez voir comment on meurt pour 25 francs par jour. »

Effectivement, à cette époque, nos représentants touchaient 9.000 francs par an.

Les indemnités parlementaires ont notablement augmenté depuis, puisqu'elles ont suivi la progression suivante :

1906	15.000 fr.
1920	27.000 fr.
1926	45.000 fr.
1928	60.000 fr.
1938	82.500 fr.
1945	350.000 fr.
1947	711.700 fr.
1948	889.000 fr.
1949	1.174.000 fr.
1950	1.234.000 fr.
1951	1.407.000 fr.
1953	2.100.000 fr.
1955	2.547.000 fr.
1957	2.750.000 fr.
1958	3.937.000 fr.

Loïn de nous la pensée de refuser à nos mandants le droit à des moyens décents d'existence; car cela aboutirait à réserver la carrière parlementaire aux seuls gros rentiers susceptibles de consacrer gratuitement leur temps aux jeux de l'hémicycle.

Fourtant, on est en droit de constater que, de 1852 à 1958, l'indemnité parlementaire a été multipliée par le coefficient 437.

Sans remonter si loin, en comparant les chiffres des années 1938 et 1958, on enregistre un coefficient de majoration d'environ 47.

En dehors des parlementaires, qui peut se réjouir d'une telle augmentation de ses revenus ?

En continuant ce petit jeu des confrontations, on s'aperçoit que la retraite du combattant, — actuellement si menacée par nos dirigeants financiers, — devrait être de plus de 32.800 francs (et non de 12.000) puisqu'à l'origine elle était de 500 francs, tandis que nos parlementaires touchaient 60.000 francs par an.

Quant à notre pécule, qui aurait dû être réglé sur la base de 400 francs en 1945, époque où un député touchait 350.000 francs par an, il devrait être multiplié par le coefficient 11,25, ce qui donnerait 4.500 francs par mois de captivité.

C'est alors que nos adversaires de la rue de Rivoli pourraient pousser des cris d'orfraie.

Mais arrêtons là ces comparaisons qui montrent bien où sont les insatiables « budgétivores », qualificatif que l'on tente de nous attribuer.

Le renouvellement des cartes de priorité

A dater du lundi 17 mars 1958, les cartes de priorité au millésime 1958-1959-1960 seront seules acceptées aux contrôles et dans les voitures de la R.A.T.P. (réseau routier et ferré). Les cartes non échangées qui seront présentées après cette date seront susceptibles d'être confisquées.

Le renouvellement des cartes

s'effectuera au Petit Palais (angle de l'avenue Alexandre-III et de l'avenue Charles-Girault (rez-de-chaussée, entrée côté avenue des Champs-Élysées, à proximité de la statue de Clemenceau).

Il aura lieu en semaine exclusivement, du 13 janvier au 15 mars 1958 inclus, de 8 h. 45 à 18 heures, dans les conditions suivantes, pour les mutilés de guerre, mutilés militaires « hors-guerre » et les victimes civiles de la guerre :

— Du lundi 13 au samedi 18 janvier, cartes numérotées de 1 à 10.000;

— Du lundi 20 au samedi 25 janvier, cartes de 10.001 à 20.000;

— Du lundi 27 janvier au samedi 2 février, cartes de 20.001 à 30.000;

— Du lundi 3 au samedi 8 février, cartes de 30.001 à 40.000;

— Du lundi 10 au samedi 15 février, cartes de 40.001 à 50.000;

— Du lundi 17 au samedi 22 février, cartes de 50.001 à 60.000;

— Du lundi 24 février au samedi 1^{er} mars, cartes de 60.001 à 70.000;

— Du lundi 3 mars au samedi 8 mars, cartes de 70.001 à 80.000;

— Du lundi 10 au samedi 15 mars, cartes de 80.001 et la suite.

Les cartes des bénéficiaires de l'article 18 (ancien article 10) seront échangées du 13 janvier au 15 mars.

Les titulaires de la 1955-1956 habitant les communes de Seine-et-Marne devront se présenter du 13 janvier au 15 mars, sans distinction de semaine, munis des pièces ci-dessous, en fournissant en outre un certificat de travail récent (sauf pour les communes de Chelles et Champs-sur-Marne).

Les mutilés habitant les communes de Seine-et-Oise non desservies par le réseau routier de la R.A.T.P. devront se conformer aux instructions données par l'Office départemental des Mutilés de Versailles.

Pour tous nos camarades, les pièces à produire sont :

1^o Carte d'invalidité S. N. C. F. non périmée;

2^o Carnet de pension d'invalidité ou brevet d'allocation provisoire d'attente ou brevet de pension définitive;

3^o Dernier coupon postal de paiement ou de virement à un compte chèque postal (pour les pensionnés payés par avance, une attestation de paiement du bureau payeur ou de la paie générale);

4^o Carte d'électeur ou certificat d'inscription sur les listes électorales ou feuille d'imposition de l'année en cours (cote mobilière);

5^o La carte de priorité au millésime 1955-1956 et une photographie.

S'il était besoin d'un test supplémentaire sur l'intérêt que trouvent de nombreux camarades anciens prisonniers dans l'utilisation des services du Groupement économique d'achats, on le pourrait déceler dans les lettres de correspondants qui réclament de nouveaux carnets de bons d'achat.

A ce sujet, une fois encore, répétons qu'il n'a pas été possible, jusqu'à présent, d'expédier, systématiquement, dans chaque région, les carnets correspondants donnant chacun les noms des fournisseurs de la contrée.

Il y a là un travail de classification des destinataires qui serait fort compliqué, alors qu'il est si simple que chacun réclame un carnet, en indiquant le réseau de fournisseurs envisagé, directement au G.E.A., 4, rue Martel, Paris (10^e). Notez bien cette adresse; car le G.E.A., devant l'importance prise par sa clientèle, a dû s'agrandir, et aller établir ses bureaux dans des locaux beaucoup plus vastes, mais dans le même quartier, en plein centre de Paris, à deux pas de la gare du Nord et de la gare de l'Est.

Rappelons qu'en dehors de la région parisienne, il existe des réseaux de fournisseurs du G.E.A. à Tours, Rouen, Metz, Nancy,

A travers les Sections

L'Assemblée générale du Groupement des Amicales de Camp de la région lyonnaise aura lieu, à Lyon, dans la Salle des Réunions industrielles, le 16 mars 1958.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au siège du Groupement, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1^{er}).

Les membres des Amicales nationales domiciliés à Marseille sont invités à assister aux réunions du Groupement provençal des Amicales de Camp, qui se tiennent à la Dégustation Gambetta, 47, allées Léon-Gambetta, à Marseille.

Les demandes complémentaires de retraite du combattant

L'attention des anciens combattants nés avant le 8 janvier 1904 est appelée sur les dispositions ci-après de la circulaire du 13 mars 1957 du ministre des Anciens Combattants fixant les conditions d'application de l'article 99 (alinéa 2) de la loi du 4 août 1956 ouvrant de nouveaux droits à certaines catégories d'anciens combattants au sujet de la retraite du combattant :

« L'ancien combattant, âgé de plus de 50 ans à la date du 7 janvier 1954 et ayant présenté une demande de retraite du combattant qui a fait l'objet d'une décision de rejet au titre de la législation antérieure à la loi du 4 août 1956, doit solliciter la révision de ses droits à la retraite du combattant en utilisant le formulaire spécial n° 3;

« Les demandes de l'espèce doivent être adressées, en franchise postale, à la direction interdépartementale des anciens combattants dont dépend le demandeur d'après son lieu de résidence, et qui lui fera parvenir, sur demande expresse, l'imprimé réglementaire. »

Aucun délai n'a été fixé pour formuler ces demandes, mais le point de départ de la retraite du combattant sera fixé en fonction de la date de dépôt ou de réception de la nouvelle requête à rédiger sur le formulaire modèle n° 3.

Des dérogations de stationnement dans la zone bleue pour les invalides

Des dérogations individuelles, permettant de stationner au delà d'une certaine heure dans la zone bleue de Paris, peuvent être accordées aux invalides remplissant les conditions suivantes :

1^o Être impotent des membres inférieurs;

2^o Posséder un véhicule spécialement aménagé pour la conduite manuelle;

3^o Être domicilié ou avoir son lieu de travail à l'intérieur de la zone bleue.

Les pensionnés de guerre intéressés doivent adresser à M. le Préfet de Police une demande de dérogation, par l'intermédiaire de leur Association ou de l'Office départemental des Anciens combattants.

Ils seront convoqués, pour examen médical et contrôle de leur véhicule, par les soins de la Préfecture de Police.

Le droit à pension des enfants dont le soutien est mort pour la France

L'article L-47 du Code des Pensions militaires et d'Invalidité a prévu une mesure généreuse en faveur des enfants dont la mère, veuve et pensionnée, vient à décéder, alors que ces enfants, issus d'un précédent mariage ou adoptés, n'avaient aucun lien de parenté avec la personne décédée, simple époux de leur mère.

Le législateur a voulu en effet que ces enfants puissent jouir des mêmes avantages que les orphelins, lorsqu'il est établi que leur beau-père avait été effectivement leur soutien.

Par contre, la loi n'a prévu aucun avantage aux enfants dont le soutien réel est mort pour la France. C'est le cas par exemple, dans une famille d'orphelins, d'un frère aîné tuteur de ses frères et sœurs mineurs dont il assure l'éducation et l'entretien et qui vient à décéder par fait de guerre ou au cours d'opérations de maintien de l'ordre, malgré que la mention « Mort pour la France » ait été apposée sur son acte de décès, conformément, dans ce dernier cas, à la loi du 6 août 1955.

Avec une beaucoup plus grande largeur d'esprit, la loi fondamentale du 27 juillet 1917 instituant

les Pupilles de la Nation dispose, dans son article premier : « La France adopte les orphelins dont le père ou le soutien... » et à l'article 2 : « Toute personne qui avait assumé la charge de l'entretien d'un enfant peut être considérée par le Tribunal comme soutien de famille pour l'application de la présente loi », ce qui permet à ces orphelins de pouvoir prétendre à l'aide de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, très appréciable certes, mais qui ne peut se comparer à un droit personnel à pension.

A la suite des récents événements dans les T.O.E. et en Afrique du Nord, plusieurs cas douloureux se sont encore présentés d'orphelins dont l'unique soutien est mort pour la France.

Il apparaît donc comme étant absolument indispensable d'amender dans ce sens la loi du 31 mars 1919.

C'est pourquoi vient d'être déposée la proposition de loi suivante : « Article unique. — Il est ajouté à l'article 17 de la loi du 31 mars 1919, article L-47 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre : « Les enfants dont le soutien est mort pour la France jouiront également des mêmes avantages que les orphelins. »

Recrutement sur titres d'officiers de paix

Un recrutement sur titres d'officiers de paix de la Sûreté Nationale est organisé au Ministère de l'Intérieur, à partir du 17 mars 1958.

Les candidats devront justifier de la qualité d'aspirant ou d'officier de réserve et de la possession du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme figurant sur la liste fixée par l'arrêté interministériel du 1^{er} août 1957 (« J.O. » du 5 août 1957).

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 1^{er} février 1958.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction générale de la Sûreté Nationale, Bureau de Recrutement et Instruction du Personnel, 11, rue Cambacérès, Paris (8^e).

Pour 100 francs

Le numéro de *Sport-Mondial* « Spécial 58 », est le véritable bréviaire du sportif qui, outre 100 biographies complètes des grandes vedettes composant le « Livre d'Or » du sport international, publie plusieurs pages de documentation, records et palmarès, les commandements du boxeur, du cycliste, du footballeur. Vous y verrez aussi comment les Pieds Nickelés préparent le Tour 1958. Le courrier du concours, les résultats, les premiers résultats d'un grand referendum, complètent ce numéro de : *Sport-Mondial* « Spécial 58 ».

Il a fallu remuer des tonnes d'archives pour mettre sur pied un tel ouvrage. Et il n'en coûte, comme par le passé, que 100 fr. Exigez : *Sport-Mondial* n° 23 « Spécial 58 ». En vente partout (ou contre 105 fr. en timbres), 5, rue Chapon, Paris (3^e).

AU CAFÉ EN FAMILLE

Buvez VABÉ

qui boit Vabé... va bien

DUZE

LA RANÇON DU SUCCES

tion des destinataires qui serait fort compliqué, alors qu'il est si simple que chacun réclame un carnet, en indiquant le réseau de fournisseurs envisagé, directement au G.E.A., 4, rue Martel, Paris (10^e). Notez bien cette adresse; car le G.E.A., devant l'importance prise par sa clientèle, a dû s'agrandir, et aller établir ses bureaux dans des locaux beaucoup plus vastes, mais dans le même quartier, en plein centre de Paris, à deux pas de la gare du Nord et de la gare de l'Est.

Rappelons qu'en dehors de la région parisienne, il existe des réseaux de fournisseurs du G.E.A. à Tours, Rouen, Metz, Nancy,

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

PARTS 1958

CAPITAL ET INTÉRÊTS TOTALEMENT INDEXÉS

Prix d'émission : 20.000 francs

Amortissement en 20 ans par tirages au sort annuels (Le premier amortissement ayant lieu le 15 juillet 1960)

Intérêt annuel = valeur de 100 kilowatts-heure Minimum garanti : 1.000 Fr.

Prix de remboursement = valeur de 2.500 kilowatts-heure Minimum garanti : 25.000 Fr.

Jouissance : 15 janvier 1958 Paiement du coupon : le 15 juillet de chaque année à partir du 15 juillet 1959

Exemption des taxes spéciales frappant les valeurs mobilières

GARANTIE DE L'ÉTAT

Amicalistes

HENRI GILBERT
(ex-P.G. du Stalag IV B)
162, avenue Parmentier, Paris (10^e)

vous offre

LE CHAMPAGNE FRED LEROUX
Vignobles à Chigny, Rilly et Ludes

Signature Brut 1949 700 fr. la bouteille
Signature Brut, Sec 1952 600 fr. »
Galon d'or Brut, Sec, Demi-Sec ... 510 fr. »

Emballage, taxe et régie compris
Expédition départ, port dû ou port payé avancé
Carton de : 10, 15, 20, 25 et 30 bouteilles

Alsace - Camille Preiss-Henny
Bourgogne - Bachez-Deslandes
Beaujolais - Caveau Beaujolais

Prix sur simple demande

DEMANDE D'EMPLOI

Henri LEMUET, ancien du IX G, 7, rue de Madagascar, Bihorel-lès-Rouen (Seine-Maritime), mécanicien de métier, cherche situation dans la vente de voitures. De préférence dans le Midi et en ville.

Lisez tous les mois

"Tout SAVOIR"

Toute la vie du monde par le Texte et par l'Image

116 pages de textes, 200 photos

En vente chez tous les marchands de journaux



L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

S'il restait encore quelques Français assez ingénus pour croire à l'esprit d'équité, à la bonne foi et même à la simple intelligence des dirigeants de nos finances, ils ont dû être définitivement éduqués par les derniers gestes de nos constants adversaires, méconnaissant toutes les règles du droit et de la simple honnêteté, violant les droits de l'ensemble des anciens combattants et notamment des anciens prisonniers de guerre.

A quelque chose, malheur est bon. Nos ennemis ont jeté le masque, bien mince, dont ils voilaient leur véritable visage grimaçant de haine fielleuse chaque fois qu'il s'agit de leurs victimes d'élection : ceux sur la faiblesse desquels ils tablent pour faire triompher impunément leurs principes d'écrasement des petites gens faute d'avoir le courage de s'attaquer aux puissances d'argent ou aux solides groupements syndicaux.

Car ceux-ci et celles-là n'ont pas accoutumé de se laisser léser sans rendre coup pour coup. Et, pour la plupart, les hauts fonctionnaires qui trônent rue de Rivoli nous rappellent invinciblement Courteline et cet inénarrable chef-d'œuvre qu'est « La peur des coups ».

Depuis des années nous savons à quoi nous en tenir sur leur courage comme sur leur loyauté, sur leur sens de l'humanité comme sur leur clairvoyance dans le domaine précis où ils prétendent être experts.

Aussi bêtes que méchants, méprisables en tous points, ils ne mériteraient même pas que l'on se soucie de leur existence si leurs méfaits ne compromettaient pas, en même temps que les pauvres intérêts des pauvres gens, l'édifice tout entier de notre économie nationale, et ne ternissent notre patrimoine moral aux yeux de tous, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Sous couleur d'une austérité financière nécessitée par la conjoncture présente, — dont la détérioration est leur œuvre et non celle des bous émissaires que sont les anciens combattants et les victimes de la guerre, — sous prétexte d'équilibre financier, ils sacrifient ceux qui se sont déjà sacrifiés pour que vive la France et subsiste sa renommée mondiale de porte-flambeau de toutes les valeurs spirituelles qui en firent dans le passé une nation plus grande encore que riche.

NOUVELLES...

Une délégation de l'U.N.A.C. reçue par M. Quinson

Une délégation du Conseil d'administration de l'U.N.A.C., conduite par notre camarade Julien Toucane, vice-président, qu'accompagnaient Lautar, secrétaire général, et Barrier, délégué à l'Office de la Seine, a été reçue par le ministre des A.C. et V.G., le jeudi 5 décembre 1957.

Au cours de l'entretien très cordial qu'elle a eu avec le ministre, la délégation de l'U.N.A.C. a exposé les principaux vœux formulés par les anciens prisonniers, et dont M. Quinson a d'autant mieux compris toute la portée qu'il a été lui-même prisonnier au cours de la dernière guerre, ainsi que nous l'avons dit en publiant sa biographie.

En le quittant, la délégation de l'U.N.A.C. reçut l'assurance du ministre qu'elle pouvait compter sur son bienveillant appui pour la réalisation des vœux qui lui avaient été soumis, notamment ceux concernant le remboursement des marks, des fonds déposés dans les trésoreries allemandes par les officiers et sous-officiers à solde mensuelle, et de la deuxième tran-

DE L'INCONSCIENCE A L'INIQUITÉ

heureusement évoquer le vieil adage romain : « Quos vult perdere Jupiter, primum dementat » (Ceux que veut perdre Jupiter, il commence par les rendre fous), ils savent toutes les bases de la confiance que les Français et les autres populations du globe peuvent avoir dans la signature de notre pays.

Si encore le jeu en valait la chandelle, si l'opération était de celles qui, par leur fin, justifient les moyens.

Mais il n'en est rien et cette perte de l'honneur n'est pas compensée par un gain matériel.

Renvoyer, à l'année prochaine, le paiement de la 3^e tranche d'un pécule déjà fort amenuisé par

parties donnant... de leur sang, de leurs peines, de leurs souffrances.

Non, le bénéfice de ce nouveau système de paiement à terme échoué d'une retraite, — qui déjà équivaut à peu près au tiers de ce qu'elle devrait être, compte tenu, là encore, de la dépréciation d'une monnaie que nos distingués financiers ont rendue « fondante » comme glace au soleil, — réside, pour la pensée tortueuse de ceux qui l'ont préconisé, dans l'abandon de ce qui leur est dû par certains ayants droit... ou par leurs héritiers lassés à l'avance des complications d'une récupération.

En réalité, le véritable bénéfice, il pourrait se trouver dans la se-

ché, c'est qu'ils n'en ont pas besoin...

Cette oblitération du droit des A.C. réussie, on pourrait se risquer à pratiquer semblablement avec les petites pensions de 10 à 80 %.

Nous n'ignorons pas que les bons apôtres qui furent les promoteurs de ce véritable moratoire de la 3^e tranche du pécule et de la retraite du combattant, déclarent à qui veut les entendre qu'il s'agit là de mesures propres à donner à d'éventuels prêteurs internationaux l'impression que la France est en train de restreindre son train de vie.

Mais comment ces prêteurs seraient-ils mis en confiance par de



L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

et 1948, et 60 DM par mois à partir de 1949.

Si bien que, lorsqu'un P.G. français aura reçu 23.200 fr., un P.G. belge aura reçu 216.000 fr., un P.G. américain, 740.000 fr., un P.G. allemand, 216.000 fr.

Au surplus, ces sommes ont été versées il y a bien longtemps, en une époque où la flambée des prix n'était pas encore aussi haute.

Quoi qu'il en soit, pour faire respecter ces droits dérisoires, de quelles solutions disposons-nous ?

La question a été posée à des juristes qui ont estimé qu'il était possible de faire procéder à la présentation des titres de pécule par huissier et à des protêts comme pour un billet à ordre impayé.

D'autres ont attaqué en abus de pouvoir, car l'ordre de suspension du paiement a été donné par les services des finances avant même que sortit le décret régulier, que M. Quinson, qui se fait tirer l'oreille à ce sujet, n'a pas encore signé à l'heure où nous mettons sous presse.

Malheureusement, tout cela coûte assez cher et n'est que très platonique.

Par contre, il semble que des manifestations de protestation aient pu être, par leur répercussion dans l'opinion publique, plus d'influence.

C'est pourquoi, le Comité directeur de l'U.N.A.C. a lancé l'appel que l'on a pu lire d'autre part et recommande à chacun de participer à la journée du 26, organisée par les Associations départementales de la F.N.C.P.G.

Nous avons également préconisé soit une grève de 5 minutes à un jour dit, soit une abstention constante à toutes réunions comportant la présence d'un représentant du gouvernement. Malheureusement, ces manifestations se sont avérées difficiles à coordonner.

Pourtant, même imparfaites, elles signifieront à M. Félix Gaillard (le Gaillard d'avant devenu un très passé, malgré son prénom de bon augure), que la mauvaise foi ne paye pas et ne fait que déshonorer les hommes et les cabinets qui en font une méthode de gouvernement.

Puissent, en tout cas, ses électeurs lui faire comprendre, un jour prochain, en le renvoyant retrouver ses collègues de l'Inspection des Finances que, par contre, les mauvaises actions se payent tôt ou tard.

Marcel L. C. Moysse.

LA PROTESTATION DE L'U.N.A.C.

L'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre, Ne méconnaissant nullement les difficultés budgétaires de notre pays et la nécessité d'y faire face par de sévères restrictions de dépenses,

Mais considérant qu'il est contraire à toute équité, et même à toute probité, de faire porter le poids de la plupart des sacrifices aux créanciers moraux et matériels de la Nation, que sont les anciens combattants et victimes de guerre, à qui ne peut cependant pas être imputée la responsabilité de l'actuelle conjoncture financière,

Elève une protestation formelle contre les mesures prises en cette matière par le gouvernement et notamment contre :

- le renvoi à terme échoué des annuités de la retraite du combattant;
- la carence de paiement, à la date fixée par les lois du 31-12-53 et du 3-4-55 de la troisième tranche du pécule dû aux anciens prisonniers de guerre;
- et stigmatise de tels expédients, indignes d'une grande nation, venant s'ajouter au scandale du remboursement, tardif et partiel, des marks déposés par les rapatriés d'Allemagne, marks en couverture desquels le gouvernement de Bonn a pourtant, il y a bientôt cinq ans, crédité le Trésor français d'une somme de 2 milliards 69 millions, suffisante pour assurer un règlement complet à un taux normal.

l'érosion du pouvoir d'achat, n'est qu'une fausse économie car, qui paie ses dettes s'enrichit, tandis que reculer n'aboutit qu'à mieux sauter.

De même est-ce un calcul digne d'un peuple tel que le nôtre de spéculer sur la mort du créancier pour réaliser, paraît-il, cinq milliards d'économie ? Pourtant à qui fera-t-on croire que lesdits cinq milliards correspondent uniquement à la différence entre les frais du paiement semestriel et du paiement annuel de la retraite du combattant, retraite dont le total annuel ne doit pas excéder, — nous l'avons déjà établi dans ces colonnes, en tenant pour véridiques des chiffres visiblement gonflés par les services financiers, — 15 milliards pour moins de deux millions et demi de bénéficiaires. Cela reviendrait à dire que les frais de cette opération seraient de plus de 2.000 fr. par « partie prenante », puisque c'est ainsi que l'inspecteur des finances qui préside actuellement aux destinées du pays qualifie aimablement les anciens combattants, — qui, avant d'être « parties prenantes » furent

condé phase de l'opération dont le report de l'annuité de retraite à terme échoué ne serait qu'un pré-lude.

Cette seconde phase consisterait dans la suppression pure et simple de la retraite ou tout au moins la transformation de ce qui est un dû à tout ancien combattant en une aumône réservée aux économiquement faibles, en prenant argument de ce que, puisque les anciens combattants peuvent attendre leurs annuités jusqu'à terme

tels manquements à la signature donnée, par de telles atteintes au droit des anciens combattants et victimes de guerre, alors que restent inchangés les dépenses somptuaires, les gaspillages provenant de l'absence de contrôle sérieux des super-bénéfices des fournisseurs de la France, l'impunité accordée aux prévaricateurs, aux « profiteurs » de guerre, aux grévistes de l'impôt, etc.

Comment, à l'étranger, tiendrait-on pour sérieuse cette manière de prendre l'argent... où il ne se trouve pas, qui prouve surtout une noire ingratitude vis-à-vis des A.C. et des P.G. dont les maigres « avantages » n'ont rien de commun avec ceux accordés en semblable cas partout ailleurs et dont jouissent nos anciens alliés ou adversaires, ainsi que le montra récemment la F.N.C.P.G. en un tableau du pécule que voici :

- en Belgique, 400 francs belges par mois de captivité;
- aux Etats-Unis, 1 dollar par jour de captivité;
- en Allemagne, 30 DM par mois de captivité, pour les années 1947

A la suite de la réunion, le 11 janvier, de son Conseil fédéral, la F.N.C.P.G. a lancé pour le 26 janvier 1958

un mot d'ordre de **JOURNEE DE PROTESTATION** dont l'organisation, sur le plan départemental, sera assurée par chaque A.D.C.P.G.

L'U.N.A.C. invite instamment ses sections, ses délégués et ses adhérents à s'associer, dans l'ordre et la discipline, à ces manifestations qui ne devront comporter aucun caractère politique.

Une réunion des responsables des Amicales nationales

Une réunion des responsables des diverses Amicales composant l'U.N.A.C. s'est tenue le 7 janvier, à la Maison de la Chaussée-d'Antin, sous la présidence de Julien Toucane, entouré de la plupart des membres du Bureau directeur.

Après que notre vice-président

...ET ECHOS

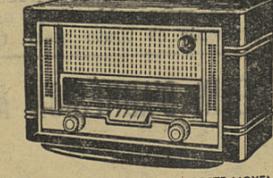
eut rendu compte de la rencontre du 5 décembre avec M. Quinson, que nous avons relatée d'autre part, les abusives mesures prises par le gouvernement en violation des droits des A.C. et V.G. ont fait l'objet d'une longue discussion à l'issue de laquelle ont été décidés une action conjointe avec la F.N.C.P.G. et l'U.N.E.G. et l'envoi au ministre des A.C. et V.G. d'une ferme protestation, dont on lira le texte d'autre part, qui a été communiquée à la presse et dont nous demandons à toutes les sections de province d'obtenir la diffusion dans les journaux de leurs régions respectives

Il n'a, malheureusement, pas été possible, pour des raisons d'urgence, d'attendre l'adhésion à cette protestation de l'U.N.E.G., qui avait été pressentie immédiatement.

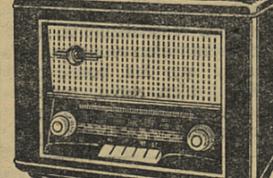
Quant à la F.N.C.P.G., dont le secrétaire général, Beaudouin, a eu une longue et cordiale conversation, le 9 janvier, avec une délégation de l'U.N.A.C., composée de Toucane, Simonneau et Moysse, elle a confirmé sa communauté de vues avec l'U.N.A.C.

DEPUIS 1945 RADIO-CARILLON EST SPÉCIALISÉ A FOURNIR AUX CAMARADES A.P.G. POUR LE MEILLEUR PRIX, LE MAXIMUM DE QUALITÉ

conditions de garantie uniques en France !



CARILLON 644 6 LAMPES
CADRE ANTIPARASITES INCORPORÉ
EFFICACITÉ 60 à 70 %
MODÈLE LUXE **18.750!**
19.900!



CARILLON 666 6 LAMPES
UN POSTE TRÈS MODERNE AVEC GRAND CADRE A AIR ORIENTABLE
EFFICACITÉ A PLUS DE 95 %
MODÈLE GRAND LUXE **23.600!**
26.500!



RADIO-PHONO 966 6 LAMPES
GRAND CADRE A AIR INCORPORÉ - TROIS VITESSES - 2 SAPHIRS - DISQUES ORDINAIRES ET MICROSILONS **38.250!**

PRIX NET, TOUTES TAXES, REMISES, TRANSPORT COMPRIS

GRAND CHOIX : **RADIO & RADIO-PHONOS** 12 MODÈLES 6 à 8 LAMPES

ELECTROPHONE - POSTE PILES-SECTEUR

ELECTROPHONE A TRANSISTORS FONCTIONNE SUR PILES

RADIO-CARILLON

A. NOËL - EX-P.G.

10, RUE PIERRE-PICARD • PARIS 18^e • TÉL. : MON. 47-99 Métro : BARBES-ROCHECHOUART
TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 à 20 HEURES • BUREAU DE VENTE 1^{er} ETAGE-DROITE

CATALOGUE gratuit

EXPEDITION DANS TOUTE LA FRANCE

FACILITÉS DE PAIEMENT SANS FORMALITÉS

15% DE REMISE A.P.G.

SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE

L'instabilité des prix des matières premières et des pièces détachées, et la constante progression des taxes, nous mettent dans l'impossibilité de garantir les prix ci-dessus, fournis simplement à titre indicatif.

Jean RHEM
Photographe Industrie Reportage
34, rue de la Verrerie Paris (4^e)
Tél. : Tur. 89-92
A votre service

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.

CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI
(anclen P.G.)
Monthelen (Marne)
Demandes prix et conditions

A U C O U R R I E R D U V B

(Suite de la page 1)

Notre ami **Laurent**, 11, cité Henry, Paris (19^e), nous adresse ses meilleures amitiés pour tout le Stalag.

Notre ami **Emile Richard**, à Epieds-en-Beauce (Loiret), se rappelle aux bons souvenirs de ses amis du Stalag.

Notre ami **Roger Flourent**, Théâtre Municipal, à Nancy, envoie à tous ses meilleurs souvenirs et un amical bonjour.

Notre ami **l'abbé Camille Muller**, à Craponne (Rhône), adresse ses bonnes amitiés et son souvenir à tous.

Notre ami **René Fouchs**, 4, avenue du Maréchal-Leclerc, à Sedan, nous prie de lui adresser deux nouveaux carnets et souhaite à tous bonne prospérité.

Notre ami **André Pasquiel**, 31, place du Centre, à Guingamp (Côtes-du-Nord), adresse son bon souvenir à tous les camarades du Stalag V B et souhaite un amical bonjour aux anciens de Schramberg.

Notre ami **Robert Lavigne**, 1, rue Chanzy, Le Mans (Sarthe), se rappelle au bon souvenir de tous les anciens P.G. Il espère que, pour la Pentecôte, il aura la joie de recevoir un très grand nombre d'anciens du V B dans sa bonne ville du Mans. L'organisation du Congrès 1958 du V B bat son plein et les deux jours passés au Mans resteront comme un souvenir inoubliable pour tous les participants.

Notre ami **Pierre Carbone**, P.N., 285, à Vias (Hérault), envoie ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année à tous les anciens du V B et sa sincère amitié.

Un ami qui se fait rare dans nos colonnes, c'est **Ernest Barrière**, à Rieux-Minervo (Aude). Un simple mandat, ce n'est pas suffisant et nous demandons à l'ami Ernest de se manifester par un article.

Notre ami **Roger Béraud**, Brasserie Delaporte, rue Canteraine, à Amiens (Somme), nous envoie ses meilleurs vœux de succès ainsi que ses meilleurs sentiments. Les amis qui passent à Amiens ne doivent pas oublier la Bras-

serie Delaporte. On y est bien reçu !

Notre ami **Lucien Raulin**, 2, rue du Gibet, à Montigny-lès-Metz (Moselle), adresse un cordial bonjour aux copains.

Notre ami **Michel Muris**, 13, rue de l'Etang, à Thann, nous redemande deux nouveaux carnets. Nous remercions notre ami de son dévouement à la cause de l'entraide.

Notre ami **Georges Noizeux**, 57, rue Compans, à Paris (19^e), adresse ses amitiés à tous les anciens du V B.

Notre ami **Gabriel Debant**, à St-Clément-à-Arnes, par Béchenyville (Marne), nous écrit :

« Bien reçu ton envoi. Pourrais-tu encore m'envoyer quatre carnets. Avec les deux déjà reçus, j'en envoie le montant, soit : 4 à recevoir et 2 déjà vendus, soit trois mille francs... Amical souvenir à tous ceux du V B, de Gabriel Debant. »

Voilà qui est fait. Et nous remercions Debant de son dévouement à l'Amicale.

Notre ami **Aimé Pointier**, 48, rue de Paris, à Gisors (Eure), envoie à tous son amical souvenir.

Un qui ne perd pas son temps également, c'est notre ami **René Darmandaritz**, à Ciboure (Basses-Pyrénées). Encore deux autres carnets. L'ami René veut crever le plafond. Bravo ! Et au plaisir de te voir, vieux frère !

Notre ami le Dr **Georges Guillaume**, à Treveray (Meuse), adresse son bon souvenir à tous.

Notre ami **Pierre Vivier**, à Sainte-Marie-Outre-l'Eau, par Pont-Farcy (Calvados), adresse ses amicales pensées aux anciens du V B et en particulier à **Perron**.

Notre ami **Marcel Rival**, à Lépanges (Vosges), envoie ses amitiés et son amical souvenir à tous les camarades du V B.

Une lettre de notre ami **Jean Reynal**, 10, rue Porte-Tourny, à Ste-Foy-la-Grande (Gironde) :

« En réponse à votre lettre circulaire, reçue au début du mois de novembre, je vous fais parvenir ce jour par mandat la somme de Fr. 500, montant de la vente du carnet de tombola que vous m'avez fait parvenir. « A mon grand regret, il ne m'est pas possible, cette année encore, d'acquitter ma cotisation. »

« Sortant du sana « Jean Thibaud », à Arrens (Hautes-Pyrénées), en convalescence chez mes parents, fort heureusement, n'ayant qu'une pension de 20 % + allocation d'assistance médicale gratuite, mes faibles moyens actuels ne me permettent pas d'être cotisant à l'Amicale. »

« J'espère être compris par l'ensemble du Bureau qui m'a manifesté son soutien à différentes occasions et je vous prie, mon cher président, en mon nom, de renouveler à tous mes remerciements et mes excuses. Bien cordialement à tous. »

Que l'ami Reynal ne regrette rien et qu'il ne pense qu'à une chose : guérir. Sa cotisation à l'Amicale est déjà prise en compte. Nous faisons tous des vœux pour sa guérison complète et nous espérons que l'année 1958 verra la réalisation de ces vœux. L'ami Rysto se joint au Bureau pour lui envoyer ses amicales pensées.

Notre ami **Joseph Corbier**, négociant à Pulligny (Meurthe-et-Moselle), adresse un amical bonjour pour les anciens du Kommando de Rheinfelden.

Notre ami **André Manguin**, professeur au Cours normal de Lobé (Guinée française), envoie, de sa lointaine résidence, ses amicales pensées à tous. Ses amis

de France espèrent le voir en 1958.

Notre ami **André Desnouaux**, à Allianville, par Orquevaux (Haute-Marne), envoie un amical bonjour à tous.

Notre ami **Claude Lefort**, pharmacien à St-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire), regrette de n'avoir pas pu, lors de son dernier voyage à Paris, passer à l'Amicale. Il réserve cette visite pour fin janvier. C'est avec joie que ses amis parisiens le recevront, notre ami « Papillon » étant toujours un fidèle pilier de l'Amicale.

Notre ami **P. Genet**, 3, rue de Toul, à Metz (Moselle), adresse à tous sa meilleure amitié.

Notre ami **Jean Dentelle**, 126, rue Sainte-Vallière, à Nevers (Nièvre), se rappelle au bon souvenir de ses anciens compagnons de captivité.

Notre ami **Raymond Laporte**, à Vaudeville, par Epinal (Vosges), adresse à tous ses bonnes amitiés.

Notre ami **Paul Langlois**, 29, allée de la Perspective, à Draveil (Seine-et-Oise), prend le départ pour être le champion de la vente des billets. Encore dix carnets vendus ! Un grand bravo à notre ami.

Notre ami **Marcel Le Testu**, à Cluses (Haute-Savoie), envoie à tous ses amicales pensées.

Notre ami **Laurent Quemener**, Recteur à Cléden-Poher (Finistère), adresse son amical souvenir aux anciens et spécialement à ceux du camp, de Balingen, Ravensburg et environs.

Notre ami **Paul Waltzing**, professeur de lettres, 50, rue Emile-Maraïs, à Livry-Gargan (Seine-et-Oise), envoie à tous ses cordiales amitiés et un encouragement sincère pour l'action si utile de l'Amicale.

Notre ami le Dr **Jacques Guibert**, rue de l'Ancienne-Poste, à Secodigny (Deux-Sèvres), adresse

à tous ceux du Waldho et autres ses amicales pensées.

Notre ami **Joseph Rabut**, 13, rue Porquerolles, à Villefranche-sur-Saône (Rhône), a été accidenté et, de ce fait, retenu à la chambre pendant deux mois. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement ainsi qu'à son enfant. Malgré ce handicap, il place nos billets de tombola et réclame trois nouveaux carnets. Bravo, Rabut !

Notre ami **René Lhuillier**, 2, rue L.-J.-Pirrolle, à Montigny-les-Metz (Moselle), souhaite le bonjour aux anciens du 22.008 (Schveningen-am-Neckar).

Notre ami **Georges Hermal**, Le Bas-Cornimont (Vosges), nous règle sa cotisation 1958 et ses billets de tombola et profite de cette occasion pour adresser son meilleur souvenir aux membres du Comité du V B de Paris, sans oublier **Vialard** et l'équipe des « durs » de la « terrasse » de Chiron Werk, de Tuttingen, ainsi qu'aux anciens de l'équipe de football du Kaiserhof, cessant alors dans le Grand Reich toute activité ou s'évadant il recouvrerait sa liberté. Hermal espère bien, l'an prochain, être à Paris, lors de la fête du V B, aux côtés du grand **Bernard Jeangeorges** et retrouver tous les anciens.

Notre ami **Georges Pavat**, 112, rue de la Tête-d'Or, à Lyon (Rhône), adresse un amical bonjour à tous les copains du V B, et principalement à ceux du Kommando 16.032, de Bodman.

Notre ami **Henri Lorrette**, 54, rue Français, à Nancy, envoie son amical bonjour aux copains qu'il n'a pas eu l'occasion de revoir et ses meilleures amitiés à tous.

Notre ami **Jean Georgeon**, 11 bis, avenue Verdier, à Montrouge (Seine), est un des champions de la vente des billets. Nous le remercions de son dévouement. Nous espérons que son accident n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Notre ami **Paul Fauvel**, 13, rue St-Didier, à Langres (Haute-Marne), adresse un amical bonjour à tous les dévoués promoteurs et sa meilleure amitié aux anciens V B.

Notre ami **Lucien Conraux**, 4, rue de Pulligny, à Blenod-les-Toul (Meurthe-et-Moselle), adresse ses meilleures amitiés à tous les camarades du V B. Notre sympathique « Toto » s'est cassé une jambe mais cela va mieux. Tous ses amis lui souhaitent un complet et prompt rétablissement.

Notre ami **Paul Laroche**, au Val d'Ajol (Vosges), envoie le bonjour à tous les camarades.

Notre ami **Jean Thirion**, receveur des P.T.T., à Gandelu (Aisne), adresse son bon souvenir à tous. Nous le remercions pour son don généreux à notre Caisse d'Entraide.

Notre ami **Maurice Mallet**, rue Chanzy, 3, à Sartrouville (Seine-et-Oise), se rappelle au bon souvenir de ses anciens camarades de captivité. Nous regrettons vivement de ne pas voir plus souvent l'ancien dessinateur du « Captif » et auteur de décors ravissants. Grâce à lui, nous avons passé de bons moments de joie au milieu de notre triste existence d'encagés. Au plaisir de te voir bientôt, cher Mallet. Puisque nous parlons de ceux qui ont contribué à maintenir au beau fixe notre moral, il faut également citer, avec notre ami Mallet, notre ami **Roger Beligne**, 33, square Dufourmantelle, à Maisons-Alfort (Seine). Ce tandem de dessinateurs et d'humoristes est inséparable dans notre souvenir et toute notre re-

connaissance lui est acquise. Nous remercions Beligne de ses bons souhaits et nous sommes flattés des compliments qu'il nous adresse. La récompense de nos efforts n'est-elle pas de sentir notre action soutenue par l'ensemble de nos anciens compagnons de captivité.

Notre ami **André Poulier**, 16, rue Gambetta, à Montey-Notre-Dame (Ardèche), envoie une cordiale poignée de mains à tous.

Notre ami **Marcel Mathieu**, épicerie à Bellechaume (Yonne), nous réclame d'autres carnets de tombola, car, dit-il, « moi le premier, je ne suis pas servi et beaucoup m'en demandent ». Notre ami Mathieu adresse un amical bonjour à tous et principalement à **Constant Yvonnet**.

Notre ami **Alphonse Tesson**, 56, boulevard St-Germain, à Paris, adresse un amical bonjour aux anciens du Stalag. Nous le remercions pour son don à notre Caisse d'Entraide.

Notre ami **G. Ribot**, à Tartas (Landes), nous adresse ses meilleurs vœux ainsi qu'à tous les copains du Stalag et de Fribourg. Notre ami **André Palisse**, 5, rue de Besançon, à Oran, nous demande de transmettre son bon souvenir à tous et adresse ses félicitations à **Rose** pour sa décoration.

Notre ami **Raoul Bianchi**, rue de la Gare, à Pouzeux (Vosges), adresse ses meilleures vœux à tous et souhaite que nous soyons tous en pleine forme pour la nouvelle année qui vient. Il envoie son meilleur souvenir à tous ceux de Furtvangen et en particulier aux anciens du cirque Reiner.

Notre ami le Dr **L. Rommer**, 22, rue Didot, Paris (14^e), adresse son bon souvenir et toutes ses amitiés aux anciens du Waldho. Notre ami **Roland Le Meur**, à Chambord (Loir-et-Cher), envoie à tous son bon souvenir. Le champion pongiste du Waldho se rappelle au souvenir de tous les anciens compagnons de captivité. A quand la visite du « Poulet » ?

CHAMPAGNE
R. BERTIN
(ex-P.G. Waldhotel, V B)
Propriétaire récoltant
Manipulant
VRIGNY, près de REIMS
Vente directe
Renseignements sur demande

A ceux du Waldho

(Suite de la page 1)

Au bar du Bouthéon, il a admiré le magnifique tableau de Beligne et Mallet. Comme peintre, il ne se rappelle que l'ami Dalby dont il conserve précieusement chez lui un tableau de son fils aîné. Il a revu avec plaisir notre Georges Galtier, le « pianistic ». Mais c'est avec moi, qui fut son fidèle assistant pendant trois ans, qu'il a égrené le plus de souvenirs. Il m'a chargé de transmettre ses amitiés à ceux qui ont travaillé avec lui : à Galmiche, à Carlier, à Clément, à Oquidant, à Fontaine, à tous ceux de la cuisine et aux docteurs français et serbes.

Il a quitté définitivement Villingen et réside maintenant à Oberstdorf, près d'Innsbruck.

Sa visite parisienne m'a permis de constater une chose : c'est que, bien ou mal en captivité, le temps apaise bien des ressentiments. Les mauvais moments s'en vont au fil des ans alors que les bons, qui furent, hélas ! bien rares, reviennent à notre mémoire avec une acuité particulière. **H. Perron.**

Waterman
La meilleure encre...
PERMANENTE
ENGRE
Waterman
Blaue Tinte
PARIS JIFF PARIS
traitee à
l'HEXA-fluid

MAISONS RECOMMANDEES
HOTEL - AUBERGE DES VIEUX - MOULINS, chez **Bernard Jeangeorges**, à La Bresse (Vosges). Tél. 63. (Grande salle pour banquets, Pension de famille, Cuisine bourgeoise.)
ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers).
Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e). CEN 11-54.
Où aller le dimanche ? ... Mais chez **Robert LAFEVE**, Café-Restaurant-Tabac, « Les Routiers », à Fontenay-le-Vicomte (Seine-et-Oise). Tél. : 8. Bon accueil. Cuisine soignée. Pêche toute l'année.
André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse Paris (7^e). INV 49-80.
Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18). Tél. : ORN 69-66. Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

FABRIQUE DE MEUBLES
7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII^e)
RYSTO Raymond
Ex-No 5305
Membre de l'Amicale No 543
SALLES A MANGER CHAMBRES
A COUCHER ENSEMBLE STUDIO
DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES
Cuisines modernes
Éléments, tables
Sièges modernes
rustiques et basques
Sièges de jardin
Pliants, Transats
Prix marqués en chiffres connus
Facilités de paiement sur demande
Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale
Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire
Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION
Le Gérant : **PIFFAULT**
Imp. Montourey, 4 bis, r. Nobel, Paris

POUVOIR

Je soussigné (nom et prénoms)
demeurant à
Membre de l'Amicale du Stalag V B, inscrit sous le n°
donne par les présentes pouvoir à M
également Membre actif de l'Association, de me représenter à l'Assemblée du 2 Février 1958.

En conséquence, prendre part en mon nom à tous votes relatifs à l'élection du Conseil d'Administration, ou pour tout autre motif, prendre toute décision qu'il jugera utile pour l'exécution du présent mandat, notamment de substituer dans l'accomplissement des présentes quiconque il avisera, en un mot faire tant par lui-même que par mandataire, s'il y a lieu, tout ce qui sera utile et nécessaire. En foi de quoi, je promets à l'avance avec ratification.

Fait à
(Signature précédée des mots : « Bon pour pouvoir. »)

BULLETIN D'ADHÉSION A L'AMICALE DU STALAG V B

Nom Prénoms
Profession Date de naissance
Kommando :
Adresse
Marié Nombre d'enfants
Ci-joint la somme de 400 fr. (ou plus)
Date : Signature :